Belgique : immigration et fraude au permis de conduire

07/02/2008 à 8h27

A Anvers, 38 personnes ont comparu devant le tribunal pour avoir fraudé à l'examen théorique du permis de conduire (le "code"). 22 d'entre eux étaient accusés de s'être fait remplacés (par un complice) le jour de l'examen. A l'inverse, les autres étaient accusés d'avoir passé l'examen à la place d'un candidat.

Les 38 personnes sans exception sont des immigrés originaires du Maroc ou d'Afrique noire. Bien que l'examen ne coûte que 15 euros, certains des accusés avaient payé jusqu'à 500 euros à leur complice. Ils recourraient à la fraude car ils avaient échoué à de multiples reprises à la partie théorique. (source)